

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 À 20H00 DANS LA SALLE MUNICIPALE

Séance dûment convoquée par avis publics affichés le 26 novembre 2024 et par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil.

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf siège en séance d'adoption du budget ce 9 décembre 2024.

Sont présents à cette séance : M. Martin Tassé, M. André Ste-Marie, Mme Marie-Josée Lebel, M. Pierre Gauthier et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de, M. Pierre Trudel maire suppléant.

Était absent : M. Marc L'Heureux, maire

Mme Annie Bellefleur, greffière trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, le président d'assemblée déclare la séance ouverte. Il est 20h01.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

240155

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter Venezia

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'adopter l'ordre du jour proposé, suivant :

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'Ordre du jour*
3. *Présentation du budget 2025*
4. *Adoption du budget 2025*
5. *Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027*
6. *Période de questions*
7. *Levée de la séance*

ADOPTÉE

3. PRÉSENTATION DU BUDGET

BUDGET 2025

Des copies du document explicatif sur le budget 2025 sont mises à la disposition des membres du conseil et du public. Mme Annie Bellefleur, greffière trésorière résume et explique le budget 2025.



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
PRÉSENTATION NORMALISÉE (MAMH)**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES			
		<u>Budget 2025</u>	<u>Budget 2024</u>
REVENUS			
Recettes de taxes et quotes-parts		1 726 519 \$	1 677 718 \$
Compensation tenant lieu de taxes		73 635 \$	55 160 \$
Services rendus aux organismes municipaux		4 765 \$	3 750 \$
Autres services rendus		105 120 \$	84 762 \$
Imposition de droits		20 900 \$	25 360 \$
Amendes et Pénalités		9 500 \$	8 500 \$
Transferts gouvernementaux		95 000 \$	125 000 \$
Autres revenus		-	-
Affectations		-	-
TOTAL DES REVENUS		2 035 439 \$	1 980 250 \$
DÉPENSES			
Administration générale		503 241 \$	473 361 \$
Sécurité publique		238 756 \$	227 207 \$
Transport		467 476 \$	466 191 \$
Hygiène du milieu		318 871 \$	331 303 \$
Santé et bien-être		4 900 \$	6 925 \$
Urbanisme et développement		208 754 \$	192 945 \$
Loisirs et Culture		351 411 \$	338 634 \$
Frais de financement		16 967 \$	18 912 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 110 376 \$	2 055 478 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION		(74 937) \$	(75 228) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Excédent de fonctionnement affecté aux Immobilisations		-	-
Remboursement de la dette à long terme		82 150 \$	80 890 \$
Remboursement au Fonds de Roulement		10 778 \$	10 778 \$
Appropriation de Réserves		(167 865) \$	(166 896) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(74 937) \$	(75 228) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES		(0) \$	- \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES			
		<u>Budget 2025</u>	<u>Budget 2024</u>
REVENUS			
Transferts		-	-
Autres revenus		215 000 \$	115 000 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION		215 000 \$	115 000 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
Administration		7 000 \$	151 820 \$
Transports		155 200 \$	78 000 \$
Hygiène du milieu		32 000 \$	7 000 \$
Loisirs et Culture		144 500 \$	30 000 \$
TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		338 700 \$	266 820 \$
AFFECTATIONS			
Affectations des activités de fonctionnement		-	-
Financement à long terme		-	-
Excédent de fonctionnement, Fonds Réservés, Fonds de roulement		(123 700) \$	(151 820) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(123 700) \$	(151 820) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES		- \$	- \$

240156

4. ADOPTION DU BUDGET 2025

IL EST PROPOSÉ PAR M.André Ste-Marie
APPUYÉ PAR M.Peter Venezia
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2025
soient adoptées.

ADOPTÉE

240157

**5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Lebel
APPUYÉ PAR M.Peter Venezia
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil adopte le programme triennal
d'immobilisations 2025-2026-2027 suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

ANNÉE DE RÉALISATION 2025

<p>A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX Réfection de divers tronçons et divers travaux sur les chemins municipaux Coût estimé 154 200 \$ Financement du projet 154 200 \$ Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (25 000\$), Subvention TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Qc) (25 000\$), Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques (24 200\$) ou de tout autre programme (80 000\$)seront appliquées au budget de réfection de ces chemins municipaux.</p>

<p>B INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU Coût estimé 32 000 \$ Financement du projet 32 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté – Aqueduc</p>

<p>C INSTALLATION D'ABREUVOIRS ET REMPLISSAGE DE BOUTEILLES Coût estimé 5 000 \$ Financement du projet 5 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général</p>

<p>D AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES Coût estimé 1 000 \$ Financement du projet 1 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général</p>
--

<p>E REMPLACEMENT DE CLÔTURES À LA PLAGE Coût estimé 1 200 \$ Financement du projet 1 200 \$ Appropriation des Revenus reportés - Parcs</p>
--

<p>F REMPLACEMENT DE LUMINAIRES DES PLATEAUX SPORTIFS Coût estimé 100 000 \$ Financement du projet 85 000 \$ Subvention Hydro-Québec 15 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général</p>
--

<p>G AMÉNAGEMENT DANS LE STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE Coût estimé 1 000 \$ Financement du projet 1 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général</p>

H ÉTUDE PROFESSIONNELLE POUR AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Coût estimé 5 000 \$

Financement du projet

5 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

I MODIFICATION DE LA PORTE D'ACCÈS À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Coût estimé 12 000 \$

Financement du projet

12 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

J ACQUISITION DE TABLES À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Coût estimé 500 \$

Financement du projet

500 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

K AMÉNAGEMENT DU PARC-EN-CIEL

Coût estimé 20 000 \$

Financement du projet

20 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

L INSTALLATION DE SÈCHES-MAINS AU PAVILLON

Coût estimé 3 300 \$

Financement du projet

3 300 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

M SUPPORTS DE LAVAGE ET SÉCHAGE POUR LAVE-VAISSELLE

Coût estimé 500 \$

Financement du projet

500 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

N CUISEUR À VAPEUR ÉLECTRIQUE

Coût estimé 3 000 \$

Financement du projet

3 000\$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

ANNÉE DE RÉALISATION 2026**O TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX****Réfection de divers tronçons et divers travaux sur les chemins municipaux**

Coût estimé 125 000 \$

Financement du projet

125 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

P AMÉNAGEMENT DU PARC-EN-CIEL

Coût estimé 20 000 \$

Financement du projet

20 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

ANNÉE DE RÉALISATION 2027

**Q TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS
MUNICIPAUX**

Réfection de divers tronçons et divers travaux sur les chemins municipaux

Coût estimé 75 000 \$

Financement du projet

75 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

R AMÉNAGEMENT DU PARC-EN-CIEL

Coût estimé 20 000 \$

Financement du projet

20 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute et se termine à 20h02.

Aucune question ou commentaire n'a été reçue en prélude de l'assemblée.

Aucun contribuable n'est présent.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

240158

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Tassé propose la levée de la séance. Il est 20h02.

ADOPTÉE

Je, M. Marc L'Heureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général